

Contributions n°0.30

GT0 – Architecture du label et contributions au format libre

8/4/2021

Identité du contributeur

NOM : TOULMINET

Prénom : Michel

Organisation : /

Contribution

Bonjour,

Pour répondre à la question posée d'aller au-delà de la réglementation RT 2020, je vous livre ici quelques réflexions que je mène avec des promoteurs et des architectes, en tant qu'adjoint au Maire de Lorient, chargé de l'urbanisme, du logement et de la politique de la ville :

* Réduire la chaîne des coûts intermédiaires (pas de concours d'architectes, pas d'achat inconsidéré du foncier d'une collectivité à une autre, pas de certification...) pour mettre l'argent dans la performance énergétique et environnementale.

* Vouloir des bâtiments intrinsèquement à énergie positive, c'est-à-dire utilisant la seule énergie présente sur site (solaire, éolien, chaleur fatale de l'air ou d'eau à proximité immédiate), liée à une hyper-isolation et une orientation judicieuse.

* Exclure le chauffage bois pour les nouveaux bâtiments, pour cause : de pollution de l'air dans une ville à l'habitat densifié pour cause de sobriété foncière, de non introduction dans le calcul de la performance énergétique et environnementale du bâtiment des coûts énergétiques et environnementaux de la construction de la chaufferie et des réseaux de chaleur (au prorata de la consommation du bâtiment par rapport à la production de la chaufferie).

* Utiliser des technologies simples pour abaisser les coûts de construction et les charges de maintenance et de fonctionnement des installations.

* Demander aux bâtisseurs de suivre les consommations énergétiques de leurs constructions pendant 3 ans après la réception de travaux pour valider ou pas les promesses faites à la vente (consommations corrigées en tenant compte des particularités climatiques de ces 3 années) et (ou) comprendre les insuffisances.

J'espère que ces éléments permettront l'avancement de votre réflexion.

Bien sincèrement.